

International Journal of Spaces and Urban Territory
p-ISSN: 2534-8183 / e-ISSN: 2382-3011
© Knowledge Journals www.knowledgejournals.com

Article

Exploitation halieutique traditionnelle des affluents du Bandama dans les campements Baoulé d'Oumé (Côte d'Ivoire)

KAKOU Yao Sylvain Charles ; KANGA Koco Marie Jeanne
Université Nangui Abrogoua (Abidjan, Côte d'Ivoire)
KOUDOU Dogbo
Université Peleforo Gon Coulibaly (Korhogo, Côte d'Ivoire),

Résumé

La zone forestière d'Oumé tire sa richesse de la culture du binôme café-cacao. Elle a de ce fait, accueilli plusieurs migrants dont les principaux sont les allochtones baoulé. En provenance du centre de la Côte d'Ivoire, ils forment une importante colonie d'exploitants agricoles dans les zones rurales dont ils cultivent les terroirs à travers un système de production traditionnel. En plus des activités agricoles, fondement de leur migration en zone forestière, ce peuple pratique aussi des activités halieutiques saisonnières dans les affluents du fleuve Bandama qui bordent leurs campements. Cette étude vise à montrer le niveau de contribution de la pêche aux conditions d'existence de ces populations en période de basse saison agricole, dans une démarche basée sur la revue documentaire et l'enquête de terrain.

Mots clés

Oumé, Bandama, campement baoulé, pêche

Abstract

The forest area of Oumé draws its richness from the culture of the coffee-cocoa pair. As a result, it has welcomed several migrants, the main ones being Baoulé immigrants. Coming from the center of Côte d'Ivoire, they form a large colony of farmers in rural areas whose land they cultivate through a traditional production system. In addition to agricultural activities, the basis of their migration to the forest zone, these people also practice seasonal fishing activities in the tributaries of the Bandama River bordering their camps. This study aims to show the level of fishing contribution to the living conditions of these populations during the low season, in a process based on the documentary review and the field survey.

Keywords

Oumé, Bandama, Baoulé encampment, fishing

Introduction

Située en Afrique occidentale en deçà du 10^e parallèle entre les longitudes 2°20' et 8°30' Ouest, la Côte-d'Ivoire bénéficie du nord au sud de différents types de végétations dont la forêt dense tropicale dans sa moitié sud. L'exploitation forestière et l'agriculture constituent depuis toujours les principales activités surtout dans cette zone et ont fondé pour une bonne part, l'économie du pays. Ces activités ont favorisées d'important flux migratoire dont les plus importants sont observés chez le peuple Baoulé.

Les Baoulé sont originaires du centre de la Côte d'Ivoire et issus du groupe ethnique Akan. Depuis plusieurs décennies, de nombreuses communautés de paysans baoulé se sont établies en zone forestière. En provenance de la partie centrale savanicole du pays, leur présence dans cette région s'inscrit dans une vieille tradition migratoire tournée vers l'installation en milieu rural (LESSOURD, 1985). Ces communautés sont arrivées pour la plupart entre 1930 et 1960 comme manœuvres agricoles (BENVENISTE, 1974) dans les plantations de café et cacao. Par la suite, ces derniers ont trouvé préférable de créer leurs propres plantations (PIERRE et MONA ; 1968). Actuellement, ils contribuent pour nombre d'entre eux à l'économie locale. A l'instar des autres départements en zone forestière, le département d'Oumé, situé dans le centre-ouest ivoirien est également investi par ce peuple qui y occupe plusieurs campements. Ce département fait partie du bassin du Bandama. Par conséquent, de nombreuses

exploitations agricoles sont baignées par de petits affluents saisonniers de cet important fleuve. De ce fait, chaque année, la période d'étiage de ces cours d'eaux consécutive à la saison sèche climatique, donne lieu à une reconversion temporaire en d'autre activité pour la population. En effet, traditionnellement agriculteurs, les paysans baoulé profitent de la baisse des eaux pour s'adonner aux activités halieutiques dans les affluents du Bandama qui traversent leurs plantations.

Qu'est ce qui caractérise ces activités ? Comment sont-elles organisées ? Quelles sont leurs retombées pour la population qui la pratique ?

Pour répondre à ces différentes préoccupations, cette analyse les caractéristiques de l'exploitation halieutique des affluents saisonniers du Bandama par les paysans baoulé résidant dans les campements agricoles du département d'Oumé. Il s'agit d'examiner la typologie et les enjeux de l'exploitation de ces pêcheries saisonnières.

Cadre et méthodes de collecte des données

1. Le milieu d'étude

Le département d'Oumé est situé dans la région du Gôh, au centre-ouest de la Côte d'Ivoire, à la lisière de la pointe sud du "V" baoulé (Figure 1), entre le 6°22 de latitude Nord et le 5°25 de longitude Ouest. Il s'étend sur une superficie de 2900 km².

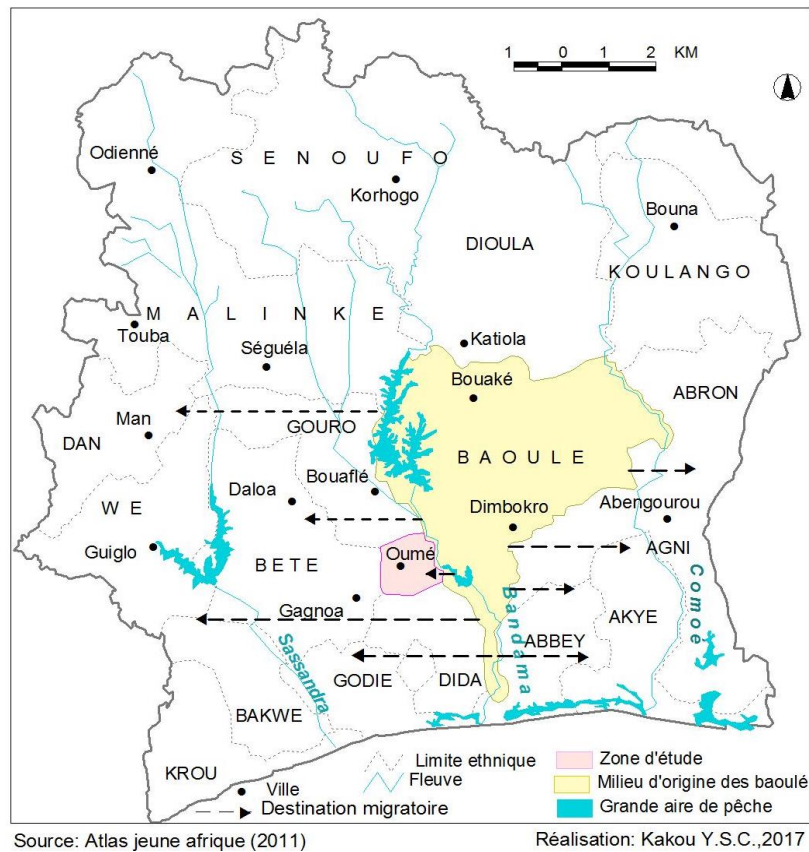


Figure 1 : Le département d'Oumé à la pointe sud du "V" baoulé

Ce département est un creuset où se mêlent populations autochtones Gagou et Gouro (40 %), et allochtones (60 %) dominées par les allochtones baoulé (28 %). Il appartient à la zone de forêt dense semi-décidue avec un sol de type ferrallitique sous un climat pluvieux. Cette condition naturelle lui confère de bonnes aptitudes culturales. À cela s'ajoute, la forêt marécageuse qui se développe sur des sols hydromorphes, périodiquement inondés par le fleuve Bandama.

2. La collecte des données

Le recueil des données secondaires a été dominé par la consultation de documents de référence dans les bibliothèques de l'Institut de Géographie Tropical (IGT), du département d'Histoire, de l'IRD et sur Internet. Les informations recueillies portent pour la plupart sur l'histoire récente des migrations du peuple baoulé en zone

forestière ivoirienne. À ce sujet, les auteurs tels que BENVENISTE (1974), LESOURD (1985) ont retenu notre attention. Quant aux données primaires, elles ont été obtenues par questionnaire, observation et suivi d'itinéraire. L'enquête a été menée dans 4 campements que sont : Bodoua-Kouakoukro, Agouman, Kotchekro et Akpanibo. La proximité des cours d'eau et la qualité de la voirie menant à ces lieux sont les principaux critères ayant prévalu à leur choix. Toutefois au travers de certains contacts et à l'issue d'appels téléphoniques, nous avons pu avoir des informations sur l'organisation des équipes, les techniques et moyens utilisés pour la pratique de l'activité de pêche dans d'autres campements qui ne diffèrent pas de ceux observés dans les campements enquêtés. Dans chacun de ces campements enquêtés, les personnes ont été choisies parmi les paysans qui participent effectivement aux activités de la pêche temporaire en dehors de ces travaux champêtres. Nous avons

administré notre questionnaire pour certains individuellement et pour d'autres par petits groupes de trois (3) à cinq (5) personnes. L'administration du questionnaire s'est faite au village et sur le site de l'activité. Les informations relatives à l'âge, techniques et moyens de pêche et l'utilisation du revenu de cette activité ont été obtenues. Aussi, avons-nous effectué des suivi d'itinéraire en partant du village jusqu'au lieu de pêche pour mieux comprendre le déroulé de l'activité. Parallèlement, les sites de pêche et de fumage de poissons ont été observés afin de mieux cerner la question du traitement de la production. Ainsi, les enquêtes ont été stratifiées par groupes d'âges. Les personnes de 15 à 20 ans constituent 50% des pêcheurs, de 21 à 30 ans (27%) et de 31 à 45 ans (23%). Sur cette base de sondage, le calcul des effectifs des pêcheurs dans chaque groupe d'âges en choisissant un échantillon de 60 pêcheurs donne respectivement 30 pêcheurs de 15 à 20 ans, 18 de 21 à 30 ans et 13 de 31 à 45 ans. Dans le cadre de cette étude, le matériel se compose d'une moto a été d'une très grande utilité car c'est le seul engin qui permet de rallier les campements baoulé. Ensuite d'un appareil photo qui a servi à faire des prises de vue. Aussi de fiches d'enquêtes qui ont servi de boussole et enfin d'un ordinateur pour le traitement informatique des données. L'internet a été aussi d'un apport capital pour la collecte de données secondaires. Toutes les données recueillies ont été traités. Les résultats issus du traitement sont analysés dans les pages suivantes.

3. Résultats

3.1. La pêche, une activité intégrée au calendrier des agriculteurs Baoule

Les baoulé ayant migré dans la zone forestière d'Oumé s'adonnent prioritairement aux activités agricoles. Les cultures du café et du cacao sont leurs principales activités économiques. Le vivrier est dominé par le riz, l'igname, la banane plantain, le taro, le manioc, l'arachide, le maïs et divers légumes. Il est surtout cultivé par les femmes aidées des grands enfants. Quant aux hommes, ils s'adonnent pour la plupart aux cultures de rentes notamment le café- cacao. La pêche, pratiquée de façon saisonnière par 62% de la population active des campements dont l'âge varie entre 15 à 45 ans, est une activité subsidiaire. Pourtant, elle tient une place importante dans les activités pratiquées par ces populations. Elle implique plusieurs acteurs composés d'hommes et de femmes.

3.1.1 Des acteurs de pêches répartis par groupes d'âge

Le tableau I ci-après, issu de l'analyse de l'échantillon des acteurs résultant des investigations sur le terrain montre la composition des acteurs par groupe d'âge et par sexe selon les campements enquêtés. Trois (3) groupes d'acteurs se dégagent. On a les groupes de 15 à 20 ans, de 21 à 30 ans et 31 à 45 ans. Dans la formation des groupes, la parité entre les deux sexes n'est pas nécessaire. Les équipes de pêche se constituent depuis les campements de résidence. Plusieurs équipes peuvent se constituer dans un même campement pour exploiter différentes aires de pêche. La composition de ces équipes va au-delà de la cellule familiale. La formation d'une équipe est l'initiative de personnes habituées à la pratique de la pêche et sont composées aussi bien de femmes que d'hommes.

Tableau I : Répartition des pêcheurs par sexe et groupes d'âge

Groupes d'âge	Sexe masculin	%	Sexe féminin	%	Total
Campement 1 : Akpanibo					
15-20 ans	4	13,33	4	13,33	8

21-30 ans	2	6,67	3	10	5
31-45 ans	2	6,67	2	6,67	4
Sous-total 1	8	26,67	9	30	17
Campement 2 : Kotchékro					
15-20 ans	3	10	4	13,33	7
21-30 ans	2	6,67	3	10	5
31-45 ans	1	3,33	3	10	4
Sous-total 2	9	30	10	33,33	19
Campement 3 : Bodoua-Kouakoukro					
15-20 ans	3	10	3	10	6
21-30 ans	2	6,67	1	3,33	3
30-45 ans	2	6,67	1	3,33	3
Sous-total 3	7	23,34	5	16,66	12
Campement 4 : Agouman					
15-20 ans	3	10	4	13,33	7
31-30 ans	2	6,67	1	3,33	3
30-45 ans	1	3,33	1	3,33	2
Sous-total 4	6	20	6	19,99	12
Total	30	100	30	100	60

Source : Enquêtes des auteurs, 2016

De même, elles comprennent tant des jeunes que des adultes de la tranche d'âge comprise entre 15 et 45 ans. Les campements visités dans le cadre des enquêtes sont Akpanibo, Kotchékro, Bodoua-Kouakoukro et Agouman.

3.1.2. Des tâches préparatoires nécessaires à la pratique halieutique

Chaque groupe d'âge est assigné à des tâches précises. Les plus jeunes 15 à 20 ans (filles et garçons) construisent les barrages qui permettent de délimiter l'espace de pêche. Préalablement recouvert de mauvaises herbes, après la délimitation, s'en suit le nettoyage. Cette tâche est dévolue aux hommes généralement de l'équipe (Photo 1).



Source : crédit photo kakou, 2017

Photo 1 : Groupe de nettoyage de l'aire de pêche

Tandis que le vidage de l'eau est principalement l'affaire des femmes (Photo2).



Source : crédit photo kanga, 2017

Photo 2 : Groupe de vidage de l'eau

La formation de groupes, la construction des barrages, le nettoyage des aires pêche et le vidage de l'eau constituent le

travail préparatoire auquel les pêcheurs doivent se soumettre avant la capture du poisson.

4. L'exploitation des cours d'eau : des pratiques de pêche rudimentaires et peu variées

4.1. Une pêche de subsistance tributaire du faible réseau hydrographique

Le réseau hydrographique du département d'Oumé appartient au bassin

versant du fleuve Bandama (l'un des quatre principaux que compte la Côte d'Ivoire). Il fait office de frontière naturelle avec la préfecture de Toumodi. Son principal affluent au niveau d'Oumé est la rivière Téné qui traverse le département d'ouest en est, alimenté par plusieurs petits cours d'eau intermittents comme l'indique la figure 2 ci dessous.

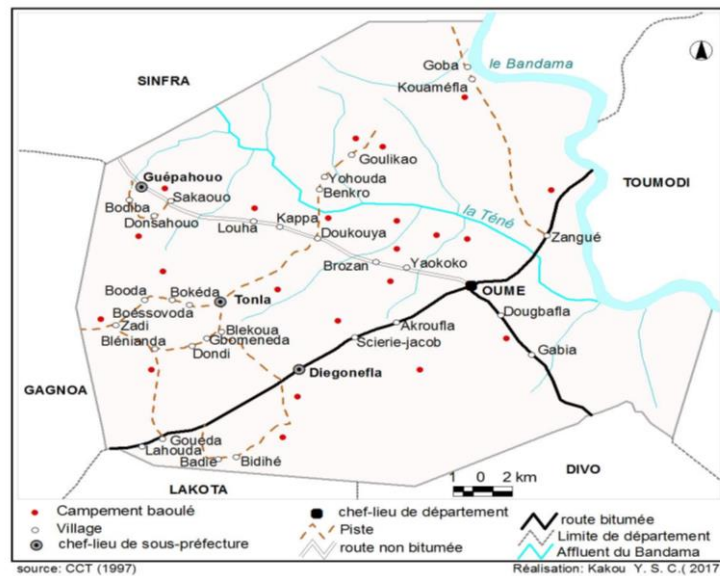


Figure 2 : Le département d'Ouhé et son réseau hydrographique

Cette figure montre que le réseau hydrographique du département est de faible importance. À l'exception de la Téné, les autres rivières tarissent au cours de la saison sèche climatique. Cette situation ne favorise pas le développement d'activités halieutiques permanentes et économiquement viables. Néanmoins, elle suscite la pratique d'une pêche de subsistance dont l'ampleur s'accroît avec la décrue et le retrait des eaux. La pratique de cette pêche a lieu pendant la grande saison sèche qui court de novembre à février. A cette période les activités agricoles dont le développement reste tributaire des conditions climatiques connaissent un véritable ralentissement. C'est surtout à partir de janvier que la décrue des cours d'eau atteint son niveau maximal.

4.2. La capture du poisson aux mains nues : une technique spécifique aux Baoulé

La capture du poisson se fait à la main. Pour ce faire, une portion d'eau est d'abord isolée à l'aide de barrages construits à partir de morceaux de bois consolidés avec de la boue. Le groupe de pêcheurs procède ensuite au vidage de l'eau. Puis, lorsqu'ils jugent cette phase achevée, ils s'attellent à la capture du poisson « récolté » à mains nues (Photo 3). Les espèces de grandes tailles sont assommées à l'aide du revers d'une machette pour faciliter leur capture.



Source : crédit photo kakou, 2017

Photo 3 : Pêche aux mains nues dans la boue

Les baoulé d'Oumé exploitent les cours d'eau sans véritable engins de pêche. Le filet ou tout autre engin à capture massive n'est pas utilisé. Ils ne disposent pas d'embarcation car l'eau n'est pratiquement pas navigable. Également, les produits toxiques ne font pas partie de leurs habitudes de pêche. Les captures aux mains nues et à coups de machettes sont les principaux moyens de pêche. Cette activité ne se pratique que sur deux ou trois mois seulement dans l'année. De plus, quoique l'accès aux espaces de pêche soit libre, plusieurs raisons poussent les acteurs à une pratique saisonnière (au cours de la saison sèche) de la pêche. En effet, la pratique de l'activité s'avère dangereuse en période de crue pour ces communautés d'agriculteurs peu spécialisés en matière de pêche. Le débit élevé et le fort courant de l'eau provoque souvent des noyades.

5. La production, un appoint alimentaire indéniable et une source de revenu

5.1 Une production halieutique prioritairement destinée à l'auto consommation

Le poisson est une source de protéine essentielle en général et dans les campements baoulé en particulier. Il se consomme toute l'année dans tous ménages. A l'instar de tous les paysans, les communautés rencontrées possèdent une basse-cour. Cependant, les animaux élevés sur place ne sont immolés qu'occasionnellement. Ces jours correspondent aux moments de fête. Mais aussi lorsqu'un étranger arrive, la famille lui offre une volaille pour souhaiter la bienvenue. En dehors de ces moments, les principaux mets sont préparés à base de poisson. D'ordinaire, cet aliment est acheté au marché d'Oumé par les femmes qui y vont pour vendre leur produit vivrier. Elles font d'importantes provisions en poissons fumés qui peuvent se conserver sur plusieurs jours. Pendant la saison de pêche, tous les membres de la famille au-delà de 15 ans, en dehors des personnes âgées de plus de 45 ans, s'investissent dans la pêche. Le rendement aussi faible (photo 4) soit il contribue à garantir la disponibilité du poisson dans les repas quelle que soit la période de l'année.



Source : Crédit Photo Kakou ; 2017

Photo 4 : Production en début de pêche

La photo montre le fruit d'une journée de pêche qui s'étend de 08h à 16h. La production est principalement destinée à la consommation. Les poissons une fois de retour au campement, sera fumé et conservé par les femmes pour être consommé sur plusieurs jours. Le poisson pêché dans les petits cours d'eau sont fumés sur les mêmes foyers servant à cuisiner les repas puis conservés dans des grillages, sortes de claies qui permettent un fumage régulier du produit afin d'éviter leur détérioration. Ils peuvent ainsi, être placés sur un feu doux toutes les fois que le besoin se fait sentir.

5.2 La production halieutique : une source additionnelle de revenu

La commercialisation n'est envisagée que lorsque la production est abondante. Cette étape aussi est dévolue aux femmes. La gente féminine est présente et active à toutes les étapes de l'activité. À cet effet, les commerçantes occasionnelles de poisson font du porte à porte ou se rendent sur le marché de la ville pour écouler leur marchandise. La vente au détail est le mode de commercialisation répandu dans la région. Le poisson fumé est disposé sur les étals en tas de 100, 500, 1000 et de 2000 FCFA (photo 5).



Source : crédit photo Kanga 2017

Photo 5 : Vue d'un étal de poissons fumé au grand marché d'Oumé

La photo montre un étal de poissons issus de la pêche saisonnière des paysans baoulés. Le produit est fumé puis vendu sur les différents marchés de la ville d'Oumé, au centre-ouest de la Côte d'Ivoire. Etant donné que les taxis-brousse ne vont pas jusque dans les lieux de résidence de ce peuple, les commerçantes chargent sur la tête tôt le matin, leurs marchandises composées de plusieurs espèces de poissons puis rallient à pieds, les zones de vente.

Sur les marchés, le gain financier est fonction de la quantité de marchandises commercialisées. Généralement la production étant faible, le gain journalier atteint rarement 50 000FCFA. Il est le plus souvent compris entre 15 000 et 35 0000 FCFA. Cependant dans la période de repos agricole où se pratiquent la pêche, ce revenu constitue un soutien financier important qui permet aux familles de s'approvisionner en d'autres produits manufacturés de première nécessité, notamment l'huile, le sel et le pétrole pour l'alimentation des lampes tempêtes.

6. Discussion

Les migrants ruraux baoulé du département d'Oumé sont principalement des agriculteurs. Leur déplacement dans cette région est lié à deux raisons. La première est qu'elle a constitué dans les années 1970, l'une des principales régions productrices du binôme café-cacao après le déclin de la première « boucle du cacao » du sud-est (CHAUVEAU et BOBO, 2003). La seconde est relative à sa proximité d'avec leur territoire d'origine, la zone centre du pays. Leur intégration dans cette région d'accueil peut être considérée comme réussie puisqu'ils représentent aujourd'hui plus de 28 % des allogènes. De plus, à travers leurs activités agricoles, ces paysans produisent un volume considérable de produits d'exportation (CHAUVEAU et BOBO, 2008) qui alimentent l'économie locale.

Malgré le poids économiques des activités agricoles, le développement de celles-ci est fonction des conditions climatiques. De ce fait, la période sèche qui correspond à la période de non activité agricole est difficilement vécue par les

planteurs qui doivent faire face certains besoins de première nécessité. La communauté de paysans baoulé pour y faire face a pu intégrer à son calendrier agricole annuel, l'exploitation des pêcheries saisonnières des rivières et zones d'inondation qui bordent les campements et les espaces de culture. Ces opérations de pêche, même saisonnières, s'avèrent ainsi essentielles dans la fourniture de la protéine halieutique dans ces zones distantes des villages-centres et difficile d'accès. Ces villages-centres sont les lieux de ravitaillement et de redistribution de produits halieutiques.

Toute opération de pêche fait l'objet d'une préparation minutieuse coordonnée dans les campements, aboutissant à la constitution des équipes de pêche. Chaque équipe de pêcheurs est amené à choisir des portions d'eau exploitables pour la circonstance, cette organisation réduit les risques de conflit entre exploitants d'un même campement et avec **ceux** des campements voisins. A la fin des parties de pêche qui peuvent parfois durer deux ou trois jours, un partage équitable de la production est fait entre coéquipiers lorsque ceux-ci sont issus de divers ménages. Cela renforce la cohésion entre les membres de l'équipe. Et, cela va quelques fois jusqu'au morcellement des grosses pièces afin de satisfaire chaque membre de l'équipe, quel que soit son âge et son rôle au sein du groupe.

En ce qui concerne la pratique de la pêche, le choix de la saison sèche n'est pas fortuit. Elle correspond à la période de repos pour les agriculteurs. En plus, la technique de pêche des Baoulé, ne peut être mise en œuvre que pendant la saison sèche car en saison de pluie comme le souligne LEVEQUE et *al* (1983), la crue intervient souvent brutalement entraînant des variations importantes du niveau de l'eau et l'inondation des espaces environnants. Les cours d'eau sont de ce fait difficilement exploitables pour ces agriculteurs aux techniques de pêche peu

variées. Au demeurant, la faible profondeur des eaux pendant la saison sèche, la présence de la boue dans les zones à sols hydromorphes et de rapides à certains endroits, rendent contraignant l'utilisation de pirogues. Cela peut également, en partie expliquer l'absence de véritables engins de capture pour les opérations de pêche.

Par conséquent, les rendements sont faibles et destinés en général à l'autoconsommation. Toutefois, en cas de production abondante, le surplus est commercialisé. Les femmes, principales actrices de la transformation des produits de la pêche, se chargent de fumer le poisson avant sa mise sur le marché. Si dans plusieurs contrées les pêcheurs ont tendance à vendre la quasi-totalité de leur production pour le gain économique que rapporte le poisson, les baoulé d'Oumé privilégient l'autoconsommation. N'étant pas en réalité des pêcheurs professionnels, l'économie halieutique ne représente pour eux, qu'une source subsidiaire de revenu. Aussi, cette autoconsommation contribue considérablement à améliorer la sécurité alimentaire en poisson pour ces populations. Car selon le rapport du Comité de la Sécurité Alimentaire (CSA, 2014), la disponibilité des protéines du poisson est supérieure de 5 à 15% à celle des sources végétales. Compte tenu de ses nombreuses vertus pour la santé humaine (riche en acide aminé, en acide gras polyinsaturé, micronutriments essentiels), il est souhaitable d'encourager sa consommation régulière dans les zones rurales où des personnes vulnérables bénéficient très peu d'encadrements sanitaires.

Par ailleurs, il doit être une composante intégrale du régime alimentaire, pour prévenir la malnutrition en fournissant à l'organisme un accès facile aux macro et micronutriments (WORLD FISH CENTER, 2005). Le commerce au détail sur les marchés de la ville et surtout les prix pratiqués permettent à tous les ménages de s'offrir une

certaine quantité en fonction de la bourse. Il est la seule forme de protéine animale accessible et d'un prix abordable pour les ménages pauvres en milieu urbain et périurbain (WORLD FISH CENTER, 2005). Mais en période de non activités champêtres, les ressources financières des paysans sont considérablement réduites limitant de ce fait l'accessibilité financière à cette denrée surtout pour ceux qui n'ont pas d'activité de transition. En effet, les paysans en général et ceux de la zone d'Oumé en particulier tirent leur revenu de la vente des produits agricole. Pour ce faire, nombres d'entre eux sont donc contraints à mener des activités palliatives en l'absence de ces produits. En somme, quoique les baoulé ne soient pas réputés pêcheurs professionnels, ils pratiquent cette activité de façon occasionnelle partout où leur espace de vie côtoie des cours d'eau. C'est le cas de ceux de Taabo (KOUDOU, 2014) et de Tiassalé, N'zianouan et Singrobo, sur le Bandama (VANGA et al, 2015). Singulièrement dans la zone d'Oumé où les productions cacaoyères pour l'année 2016-2017 ont connu des difficultés d'écoulement, la vente du poisson pouvait être une aubaine pour ces ruraux. Malheureusement, cette mévente n'a pu être relayée du fait de la faible production halieutique.

L'apparence modérée des prélèvements des stocks dans les cours d'eau d'Oumé et la quasi absence de la course aux poissons sont essentiellement liées au fait que la pêche n'est pas pratiquée à but lucratif. Toutefois, au vue des retombées tant alimentaires que financières de cette activité pour la population, les structures compétentes locales gagneraient à mieux organisée et encadrée la pêche pour accroître la production. Il ne s'agit pas ici, de réglementer l'activité par des maîtres d'eau comme en pays lagunaire où la lagune constitue selon ANOH(2010), un prolongement du patrimoine foncier des autochtones, sans aucun suivi, mais plutôt de la structurer en vue d'une exploitation durable.

Conclusion

Considérés comme le peuple qui alimente le plus fort courant migratoire en Côte d'Ivoire, les Baoulé sont en quête perpétuelle de terres propices au développement d'activité agricoles. Cependant, eux installés dans les campements du département d'Oumé pratiquent la pêche comme activité de subsidiaire. Ainsi, les affluents du Bandama sont exploités par des équipes de pêcheurs composées d'hommes et de femmes. La faible production ne permet pas d'en faire une véritable activité économique. Cependant, elle apporte un complément alimentaire aux ménages. Pratiquée de façon temporaire sur deux ou trois mois dans l'année, la pêche procure un revenu pouvant subvenir aux besoins familiaux pendant la période creuse de l'agriculture où la saison sèche est accentuée. L'utilisation d'instruments rudimentaires, l'espacement des saisons de pêche, le faible prélèvement des espèces et l'absence de produits toxiques comme moyen de capture sont des atouts pour tendre vers une exploitation durable des eaux. Les techniques et moyens de pêche ne diffèrent pas d'un campement à un autre. Cette activité qui se déroule en dehors du contrôle de l'administration peut produire de meilleurs résultats si elle est encadrée par des structures compétentes.

Références bibliographiques

- Anoh K.P., (2010) : Stratégies comparées de l'exploitation des plans d'eau lagunaire de Côte d'Ivoire, in les cahiers d'Outre-mer, n°251 pp 347-364
- Benveniste C. (1974) : La boucle du cacao Côte d'Ivoire, étude régionale des circuits de transports ; ORSTOM, paris, 223 p
- Chauveau J.P, et BOBO K.S., (2003): « La situation de guerre dans l'arène villageoise,

un exemple dans le Centre-Ouest ivoirien », in *Politique africaine* 2003/1(N° 89), pp. 12-32.

Chauveau J.P. et BOBO K.S., (2008) : La crise de la ruralité en Côte d'Ivoire forestière : ethnicisation des tensions foncières, conflits entre génération et politique de libéralisation. In *Frontière de la citoyenneté et violence politique en Côte d'Ivoire*, CODESRIA, Dakar, pp 105-123

Chauveau J.P. et DOZON J.P., (1988) : Ethnies et État en Côte-d'Ivoire. In: *Revue française de science politique*, n°5, pp. 732-747, <http://www.persee.fr>. Document généré le 31/05/2016

CSA, 2014, Rapport de la quarante et unième session du Comité de la Sécurité Alimentaire mondiale, Rome (Italie), 45P.

Koudou D., (2014) : Eaux et conflits en Côte d'Ivoire : regard géographique sur des conflits halieutiques larvés au lac du barrage hydroélectrique de Taabo, in *Revue Canadienne de Géographie Tropicale*, vol 2 pp 47-56

Le sourd M., (1985) : L'exode rural des baoulé et l'urbanisation de la Côte d'Ivoire.

In *espace, population et société* pp.62-69. <http://www.persée.fr>, généré le 21/03/2016

Lévêque C., et al. 1983: *Limnologie du fleuve Bandama, Côte d'Ivoire*, ORSTOM., Paris, France 105 p

Pierre E. et Mona Etienne (1968) : L'émigration baoulé actuelle in *Cahiers d'outre-mer*. N° 82 - 21e année, Avril-juin 1968. 155-195; <https://www.persee.fr/doc/caoum>

Vanga A.F, Kien K.B, Yao S.S.et Kouamela E.P.(2015) : Typologie de la pêche sur le cours inférieur du fleuve Bandama (Côte d'Ivoire, Afrique de l'ouest), in *international journal of innovation and Applied Studies*, vol n°1 pp 66-67. <http://ijlas.issr-journals.org>. Worldfish Center, (2005) : Le poisson et la sécurité alimentaire en Afrique, World Fish Center, Penang (Malaisie), 12p.

Worldfish Center, (2008) : Impact de la nutrition et de la supplémentation en poisson sur la réponse à la thérapie antirétrovirale, Rapport de projet du WorldFish Center, Zambie, 49p.